

L'aide à domicile en quête de reconnaissance

Pour permettre aux personnes dépendantes de rester à leur domicile, les salariés des services à la personne sont indispensables. Mais le secteur traverse une crise profonde.

Repères

La sortie du film *Intouchables* lui a permis de gagner en popularité. Le secteur des « auxiliaires de vie » (aide à domicile, auxiliaire de vie et assistante de vie) n'en reste pas moins en crise.

Quelles sont les difficultés ?

En France, 250 000 salariés côté associatif et 200 000 côté entreprises interviennent auprès de publics âgés ou en situation de handicap. Mais « 20 à 25 % des prises en charge ne peuvent pas être assurées, faute de personnel », selon Frank Nataf, le président de la Fédésap, la première fédération privée du secteur. Il faudrait recruter massivement pour répondre au vieillissement de la population.

Or, le secteur peine à attirer et à être financé. Il n'est toujours pas prioritaire dans le nouveau budget de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2023, et passe bien après les Ehpad, déplore Frank Nataf. Alors que le secteur de l'aide à domicile « touchait 785 000 bénéficiaires de l'APA », l'allocation personnalisée d'autonomie, et potentiellement « 13,4 millions de personnes de plus de 65 ans en 2021, dont 85 % souhaitent vieillir à domicile ».

tent vieillir à domicile ! Nos salariés permettent de maintenir le lien social, de réduire en partie dans les campagnes la problématique des déserts médicaux... »

Comment est financé le secteur ?

Après la crise du Covid, des revalorisations salariales, prises en charge partiellement par l'État, ont été débattues côté associatif. Côté entreprises, le tarif minimum financé par les départements pour une prestation va passer de 22 à 23 € de l'heure à partir du 1^{er} janvier. Mais la Fédésap estime le coût de revient à 26 ou 27 €.

Il y a donc un reste à charge facturé au bénéficiaire. Car la branche associative perd de l'argent, quand la branche entreprises dispose de peu de marges de manœuvre. Selon un sondage réalisé pour la fédération par OpinionWay, dévoilé en exclusivité par *Ouest-France*, 95 % des personnes interrogées seraient inquiètes quant à la gestion de leur perte d'autonomie et considèrent que ce sujet devrait être une priorité du gouvernement. 79 % des sondés « estiment qu'ils n'auraient pas les moyens d'être correctement pris en charge s'ils se retrouvaient dans une situation de perte d'autonomie demain ».

Quelle est la réalité du métier ?

Il doit à la fois améliorer ses conditions salariales et de travail s'il veut attirer. Le métier est exercé à 95 % par des femmes, pour la plupart jeunes et légèrement au-dessus du Smic, ou de plus de 45 ans et 10 à 15 % au-dessus du Smic, selon la Fédésap. Le contact humain et le service rendu aux personnes fragiles plaisent. Moins la grande disponibilité que cela requiert, la non prise en compte des temps de trajet dans de nombreux cas et de réunion dans les salaires, le fort taux d'accidents du travail chez les prestataires et de burn-out dans l'encadrement.

Quelles solutions ?

La branche entreprises du secteur a acté quelques avancées, comme une revalorisation des frais kilométriques. De petites mesures passent également dans le nouveau PLFSS. Et pour mieux valoriser le métier, une Journée nationale des aides à domicile se tiendra désormais le 17 mars. Tandis que la délivrance d'une carte professionnelle pourrait être annoncée lors du Conseil national de la refondation qui portera, le 25 novembre, sur le volet « bien vieillir ».

Gaëlle FLEITOUR.

Le secteur de l'aide à domicile en France

250 000 salariés dans les associations

200 000 dans les entreprises de services à la personne

Plus de 9 salariées sur 10 sont des femmes

13,4 millions de personnes de plus de 65 ans en 2021 dont 85 % souhaitent vieillir à domicile

Sources : Fédésap, sur la base de données issues de la CNSA et des PLFSS des dernières années, Insee et sondage Opinion Way pour la Fédésap, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de 1 020 personnes.

Selon un sondage*.

79 % des Français pensent qu'ils n'auraient pas les moyens d'être bien pris en charge en cas de perte d'autonomie

95 % considèrent le métier d'aide à domicile difficile

96 % estiment ce service à la personne indispensable

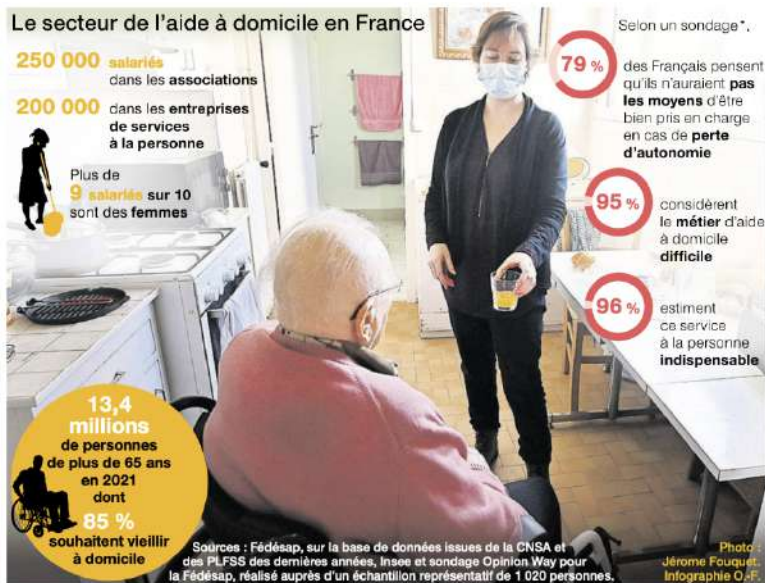


Photo : Jérôme Fouquet. Infographie O.F.